

Communiqué des travaux de la deuxième édition du Forum sur la Gouvernance de l'Internet au Gabon – FGI-GABON 2018

Libreville, le 20 septembre 2018

La deuxième édition du Forum sur la Gouvernance de l'Internet au Gabon – FGI-Gabon 2018 s'est tenue le 20 septembre 2018, à l'hôtel Nomad de Libreville, sur le Thème « Internet, un des atouts de la diversification de l'économie gabonaise».

Ces assises ont vu la participation des Organisations Internationales (UIT, CEEAC), des institutions publiques nationales (ARCEP, ANINF, SPIN, etc..), des Opérateurs de la Téléphonie, des Universités, de la société civile, des jeunes et bien d'autres Opérateurs Economiques.

Précédée la veille d'un volet formation consacré à la mise en lumière des rudiments nécessaires à l'investissement dans « l'entreprenariat numérique », le forum a été organisé sous forme de panels, avec une préoccupation constante : au regard des tendances qui se déroulent sous nos yeux à l'échelle d'un monde globalisé, quelles déclinaisons de l'Internet est-il possible de dégager à court; moyen et long terme, pour élargir durablement les perspectives de la diversification de l'économie gabonaise?

En guise de préambule, deux allocutions circonstancielles ont été prononcées respectivement par Monsieur Jean-Jacques MASSIMA LANDJI, représentant de l'UIT en Afrique centrale et Monsieur Guichard TSANGOU, Chef de division TIC de la CEEAC.

L'ouverture solennelle de cette rencontre a été faite par le Ministre d'Etat, Ministre de la Communication et de l'Economie Numérique, en présence de son Ministre délégué et des autres officiels. Dans son discours alliant réalités sociotechniques et politiques de l'Internet au Gabon, le Ministre d'Etat s'est successivement situé dans une perspective historique, contextuelle et prospective.

Pour ce qui est du cadrage politique, le Ministre d'Etat a tenu d'abord à souligner l'importance que le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA attache au développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans notre pays, à travers le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), le pilier « Gabon des Services » et le sous-pilier « Plan Gabon Numérique ».

Sur cette base, le Ministre d'Etat a fait ensuite la genèse de la deuxième édition du Forum sur la Gouvernance de l'Internet au Gabon en relevant la filiation pertinente avec l'Union Africaine (UA) et son attelage constitué par la semaine africaine des TIC et les perspectives de l'Agenda 2063.

Après avoir esquissé une vue panoramique des problématiques actuelles de l'Internet justifiant l'intérêt de la manifestation, le Ministre d'Etat a indiqué que la gouvernance de l'Internet au Gabon était une ambition en marche, au regard de l'engagement notable des plus hautes autorités qui se traduit notamment par une batterie de projets portés par le Ministère de la Communication et de l'Economie Numérique avec d'autres entités publiques. Ces projets font de l'appropriation multiforme de l'Internet et des TIC un facteur de développement du Gabon

A la suite de l'intervention du Ministre d'Etat, le forum a commencé avec l'exposé inaugural de Monsieur Sami TABBANE qui a porté sur le thème « Evolution des TIC avec l'intelligence artificielle : défis présents et futurs ». Cet exposé était articulé autour de quatre points : un rappel sur l'évolution des réseaux, la prise en compte des enjeux du pétrole bleu pour les pays africains, à savoir les données ou data, la nouvelle donne constituée par l'intelligence artificielle, les opportunités et les risques dédiés pour les pays africains.

Concernant l'organisation factuelle du forum, celle-ci a été structurée en quatre panels.

Le premier panel a porté sur « Mieux appréhender le cadre institutionnel et règlementaire au Gabon ».

Les échanges se sont concentrés autour de l'interrogation centrale suivante : comment situer le Gabon entre la régulation étatique, la régulation participative et l'autorégulation?

Des différentes interventions, il est ressorti les recommandations suivantes :

- Accélérer la réforme de la législation en matière d'Internet au Gabon au regard de l'élargissement des enjeux et de la persistance des préoccupations en y incluant la problématique de l'Internet des objets;
- Faire entendre la voix du Gabon dans les lieux de débat sur l'Internet au niveau régional et international.

Le deuxième panel a été consacré à la « cyber sécurité et la lutte contre la cybercriminalité ». Les échanges ont tour à tour fait ressortir les questions liées à la protection des données et la gamme des menaces caractérisant le cyberespace et consacrant la réalité de la cybercriminalité. Il s'est dégagé les recommandations suivantes :

- Mettre en œuvre la ratification de la déclaration des Ministres des TIC à Brazzaville en 2016 sur la stratégie nationale de cyber sécurité comprenant des centres d'alerte et des centres de protection de l'enfant en ligne
- Développer une politique de sensibilisation durable et de formation sur plusieurs niveaux dans les différents domaines de l'Internet.

Le troisième panel s'est penché sur les « infrastructures et les services ». De l'exploration des responsabilités de l'Etat et des entreprises en matière d'infrastructures et de services, il a été formulé les recommandations ci-après :

- Renforcer la régulation relative à la mutualisation des infrastructures les opérateurs en prenant en compte les résistances entre hébergeurs et hébergés;
- Renforcement des moyens de production d'électricité et sa disponibilité sur l'ensemble du territoire pour permettre l'alimentation des infrastructures des TIC

Le quatrième panel s'est préoccupé de « Comment faire de l'Internet une source de création de valeur ? » Les débats ont débouché sur les résolutions suivantes :

- Encourager la mise en place des incubateurs pour renforcer le développement des starts up innovantes ;
- Mobiliser les régulateurs africains pour réfléchir à une taxation des grands groupes (GAFAM);
- Revaloriser la formation dans tous les domaines de l'Internet pour renouveler les ressources humaines;

Recommandations Globales

- Esquisser des programmes de R&D dans le domaine de la promotion de l'économie numérique et des starts up
- Interpeller la puissance publique pour initier les financements hors banque à destination des activités immatérielles et accélérer l'innovation numérique dans les administrations;
- Instituer une commission nationale sur le numérique comme conseil et garant de l'évaluation du développement de l'écosystème numérique du Gabon.

L'ensemble des rapports détaillés des travaux du forum et des différentes sessions seront disponibles sous quinzaine sur le site Web de la deuxième édition du Forum sur la Gouvernance de l'Internet au Gabon – FGI-GABON 2018.

Fait à Libreville, le 20 septembre 2018